



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE,
DU CADEAU DES DIAMANTS, PIERRES
ET PERLES ET ACTIVITÉS QUI S'Y RATTACHENT

Paris, le 9 février 2016

Communiqué de Presse

Premier accord national de branche sur le travail du dimanche et en soirée : la Bijouterie-Joaillerie-Orfèvrerie s'engage

Un accord de branche sur le travail du dimanche et en soirée, dans le cadre des ouvertures dominicales prévues dans certaines zones par la loi Macron, a été conclu le 15 janvier 2016 avec les syndicats CFTD, FO et CFE-CGC pour la branche de la Bijouterie-Joaillerie-Orfèvrerie.

Il permettra ainsi aux groupes et enseignes relevant de la branche d'adapter les plages d'ouverture des points de vente aux nouvelles formes de consommation, de conforter l'attrait touristique des zones touristiques internationales, et d'établir ainsi des règles de concurrence équitables avec notamment la capitale londonienne. Les bénéfices attendus s'étendront à l'activité des fabricants et ateliers français, qui sont les fournisseurs majeurs des enseignes et groupes de luxe concernés.

Cet accord est basé sur le principe du volontariat et prévoit un engagement de création de 100 emplois, directs et indirects avec notamment :

- une majoration de 150% perçue au titre des heures de travail effectuées
- une prise en charge des frais de garde des enfants de moins de 12 ans, avec un plafond annuel de 1830 euros
- une prise en charge par l'employeur du transport de retour au domicile pour les salariés terminant leur travail après 22 heures
- un maximum de 26 dimanches travaillés par an et par salarié
- le temps nécessaire pour participer aux scrutins publics

La Fédération de la branche de la Bijouterie – Joaillerie – Orfèvrerie et activités qui s'y rattachent se félicite du travail de négociation réalisé où les concessions réciproques ont permis d'aboutir à un dispositif équilibré, permettant de concilier compétitivité des entreprises et vie familiale, dans un secteur hautement contributif à la performance économique de la nation, ainsi qu'à l'attractivité internationale de la France.

Contact Presse : Sandra Marinesco – communication@bjop.fr – Tél. : 01 40 26 98 09